



Madame, Monsieur

Cette année, la journée de formation Droits et Devoirs Module 2 a été conçue pour une mise en commun des expériences de certains rapports et conclusions qui ont été identifiés par M. Rémy, 1^{er} conseiller au tribunal administratif de Rennes.

A ce titre, vous êtes donc invité à participer à cette formation qui se tiendra :

le lundi 11 décembre 2017

de 9h15 à 17h au Tribunal administratif (3 Contour de la Motte) à Rennes, en salle n°2.

Vous trouverez en pièce jointe le programme ainsi que toutes les indications utiles.

Une possibilité de restauration sur place vous est offerte moyennant une participation forfaitaire de 15€.

Il vous est demandé de vous inscrire sur le site <https://cceb.cnce.fr/formations/formation-du-11-dec-2017> avant le mardi 5 décembre et de faire parvenir vos règlements, soit par virement sur le compte suivant : FR76 1558 9297 8601 6412 0724 175, soit par chèque remis le jour de la formation.

Votre présence à cette formation est vivement souhaitée. En cas d'impossibilité, il conviendra de m'en avertir. Je transmettrai cette information au tribunal administratif.

En souhaitant que vous puissiez participer à cette journée, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Danielle FAYSSE

Responsable formation pour la CCEB (Danielle.faysse@ hotmail.fr)

JOURNEE DE FORMATION
Droits et devoirs du commissaire enquêteur module 2
La posture du commissaire enquêteur

Le lundi 11 décembre 2017
de 9h15 à 17h au tribunal administratif (3 Contour de la Motte) à Rennes.

Programme

9 h 15 : Café d'accueil

9 h 45 : Intervention de M. Rémy :

- Présentation et objectifs de la journée de formation,
- Examen des rapports et des conclusions rédigés par les commissaires enquêteurs présents : les problèmes qu'ils posent, les améliorations à apporter.

12h30 : Déjeuner en commun

14h00 : Débriefing et retour sur les enseignements de la matinée : les erreurs à ne pas commettre, essai d'élaboration d'un vadémécum.

15 h00 : L'évaluation environnementale, la composition et le rôle de la MRAe (Mission régionale d'Autorité environnementale), la production de l'avis de l'autorité environnementale.

16h30 : Bilan et clôture de la journée

Intervenants :

- Dominique Rémy, 1^{er} conseiller au tribunal administratif de Rennes
- Jean-Pierre Ledet, chargé de mission au service d'appui technique de la MRAE, DREAL Bretagne
- Danielle Faysse, Yves Monnier, commissaires enquêteurs, compagnie des commissaires enquêteurs de Bretagne